

Réunion de mobilisation pour les FPH – 06/07/2016

Suite à l'annonce des subventions allouées en 2016-2017 par la Région des Hauts-de-France pour le Fonds de Participation des Habitants (FPH), l'Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants (ALFPH) a organisé une réunion de mobilisation le mercredi 6 juillet. Le Bureau de Sport Joie Lille s'y est rendu.

L'ALFPH a été créée en 2008 avec pour objectif de contribuer à la montée en charge et en qualité des **dossiers déposés par les associations et les habitants** dans le cadre des FPH qui se réunissent une fois par mois dans les 11 quartiers de Lille + Hellemmes.

Les habitants/associations peuvent présenter un projet (avec un budget prévisionnel) au « **comité de gestion** » de leur quartier. Celui-ci décide d'allouer (en partie ou totalité) une **aide de 762€ maximum par projet**.

Exemples de critères pour valider un projet : nombre d'habitants concernés (c'est-à-dire généralement le nombre de participants), degré d'ouverture (habitants d'autres quartiers, ville entière, etc).

Les projets récurrents sont à soumettre chaque année (en les faisant évoluer) pour continuer de bénéficier de la subvention validée par le comité de gestion¹.

Jusqu'ici, **plus de 350 projets ont été menés à bien grâce en partie/majorité à ces aides**. La moitié des projets financés sont portés par des petites associations ou associations émergentes, et le quart des projets par des habitants en dehors de toute structure.

Exemples concrets de démocratie participative, **ces projets - tous portés par des bénévoles - contribuent à de nombreux aspects de la vie des habitants et à l'économie circulaire** : repas de Noël pour des familles défavorisées, sorties extra scolaires pour des jeunes sans accès à la culture, fête du livre, tournois sportifs, etc.

Notre club Sport Joie Lille a ainsi bénéficié à plusieurs reprises d'une subvention pour le Tournoi du 11 novembre.

Tout ceci vient d'être **remis en cause** par la **décision du nouveau conseil régional des Hauts-de-France de réduire de 56000€ le budget total des FPH de la région** qui était jusqu'ici de 96000€.

Suite à cette décision brutale et inexplicquée, l'ensemble des FPH de la région sont décidés à **interpeller les élus locaux** (Mme Aubry, etc) **et la région** via le cabinet de Xavier-Bertrand lors de sa **commission permanente en septembre 2016** prochain, mais également les **ministères concernés** (dont celui pour l'égalité des chances) afin de faire annuler cette réduction.

(À noter que seule la région des Hauts de France gère ce budget de subvention ; il est par contre géré au niveau national pour toutes les autres régions).

Comme indiqué par Mme Meriem Amouri, présidente de l'ALFPH, **toutes les initiatives (pétitions, etc) pour faire revenir le Conseil régional sur cette décision sont les bienvenues**.

Prochains moments-clé :

- Plénière des comités de gestion début septembre (date confirmée ultérieurement)
- Commission permanente du Conseil Régional courant septembre (idem)

Un journaliste de la Voix du Nord était présent ; son article est disponible en ligne : <http://www.lavoixdunord.fr/region/lille-les-fph-se-rebiffent-contre-les-coupes-claires-de-ia19b0n3617663>

¹ Il est impératif de déposer le dossier de demande de subvention 8-9 jours avant la réunion à laquelle on souhaite présenter son projet.